

Aide aux entrepreneurs : quand ça marche, ça marche bien.



 Copyright Reuters

Fabien Piliu

En 2011, l'action du réseau France Initiative présidé par Louis Schweitzer a permis de générer plus de 1,1 milliard d'euros de soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprises, avec à la clef 35.000 emplois nouveaux ou préservés..

Aide toi.... L'adage est connu. Il pourrait être inscrit sur le fronton des 240 plateformes et des 849 points d'ancrages locaux du réseau France Initiative qui soutient les créateurs et les repreneurs d'entreprises. En 2011, 67% des personnes qui sont venues frapper à leurs portes étaient des demandeurs d'emplois. En clair, pour trouver un job, il est parfois préférable de se le créer.

L'année dernière, 15.593 projets exactement, dont les deux tiers concernaient des créations et le tiers restant des reprises, ont été financés par cet acteur du microcrédit. Les 17.750 porteurs de projets ont bénéficié d'un prêt d'honneur sans intérêts ni garantie dont le montant moyen s'élève à 8.150 euros. Au total, ce sont 154,1 millions d'euros de prêts d'honneur qui ont été accordés, prêts dont le taux de recouvrement s'élève à 98,1%. "Plus que cette somme, qui peut atteindre 100.000 euros par projet, c'est l'effet de levier qui est intéressant. Intégré dans les fonds propres de l'entreprise, ce prêt rassure les banques qui n'hésitent plus à soutenir à des

personnes qu'elles ne considèrent pas comme des clients habituels", explique Louis Schweitzer, qui préside le réseau depuis mai 2011.

Un effet de levier très important

Cet effet de levier s'élève à 8,2. Le montant des prêts bancaires associés étant de 979,2 millions, l'action de France initiative aura donc permis de flécher au total 1,13 milliard d'euros vers la création et la reprise d'entreprise et de créer 35.000 emplois. "Ce chiffre est d'autant plus remarquable que le coût d'un emploi créé ou maintenu est faible (1.245 euros) et qu'il est le résultat des efforts de 14.200 bénévoles", précise Louis Schweitzer.

Même si les reprises ne concernent aujourd'hui qu'un tiers des prêts accordés, leur part augmente d'année en année en raison du départ progressif à la retraite de la génération des baby-boomers. Elle s'élevait à 24% en 2003. Selon l'Insee, 700.000 chefs d'entreprises partiront à la retraite dans les dix prochaines années. "La reprise d'entreprise est très importante car elle permet de pérenniser des emplois, des savoir-faire", insiste Edouard de Penguilly, vice-président du réseau.

La rigueur laisse des traces

Seul bémol, le recul des prêts Nacre réservés depuis 2009 aux chômeurs créateurs et que distribue notamment France Initiative, a vu son enveloppe baisser de 37% entre 2010 et 2011. "On ne peut pas tout sacrifier sur l'autel de la rigueur. Quand un dispositif fonctionne bien, il est toujours dommage de le brider. Il serait encore plus regrettable de le supprimer pour le remplacer par un autre dispositif. Ce n'est pas parce qu'il a été créé par une autre majorité qu'il est mauvais", martèle Louis Schweitzer.

En 2012, pour relancer le nombre de projets, qui a baissé de 5% entre 2010 et 2011, France Initiative compte beaucoup sur le développement de l'épargne salariale solidaire. "De cette façon, les salariés de d'aujourd'hui aideraient les salariés de demain", explique Edouard de Penguilly qui souhaite que la dimension territoriale de ce projet soit forte. France Initiative, qui a obtenu en début d'année l'agrément de financeur solidaire, espère lever 2,5 milliards d'euros. Des accords ont déjà conclus avec des institutions (Amundi, [BNP Paribas](#)..) et des entreprises dont Schneider